



Swisscanto Fondation collective
des Banques Cantonales

Rapport de gestion 2011



Swisscanto

Table des matières

2011: une année sous le signe de la consolidation, de l'extension et de l'innovation	5
Rétrospective 2011: Effectifs, cotisations versées	6
Placements de la fortune et politique de placement	7
Rétrospective; conjoncture et placement 2011: Rapport de Swisscanto Asset Management SA	8
Rapport de la commission de placement	11
Evolution du degré de couverture	12
Compte annuel 2011	13
Bilan	14
Compte d'exploitation	16
Annexe au compte annuel	19
Rapport de l'organe de contrôle	42

2011: une année sous le signe de la consolidation, de l'extension et de l'innovation

Si la prévoyance professionnelle en Suisse n'a pour une fois pas connu de trop grands changements dans le domaine politique durant l'exercice 2011, elle fut d'autant plus marquée par les turbulences des marchés financiers. Swisscanto Fondation collective a relevé avec succès les défis ainsi provoqués. De plus, la conservation des acquis, le développement des forces existantes et des innovations restent d'actualité.

Degré de couverture toujours supérieur à 100%

La confiance des clients pour une fondation collective semi-autonome telle que Swisscanto est demeurée intacte en 2011 également, même si, conformément au marché, le nombre des entreprises affiliées et des personnes assurées recule conformément au marché. Cette confiance est justifiée par le fait que le degré de couverture a clairement évolué durant toute l'année de manière positive, malgré une situation toujours difficile dans les marchés de la finance et des capitaux. Mais cela ne modifie en rien la priorité principale que Swisscanto Fondation collective donne à la sécurité des capitaux de prévoyance, ce qui s'exprime par une politique de placement basée sur le long terme, la durabilité et la stabilité.

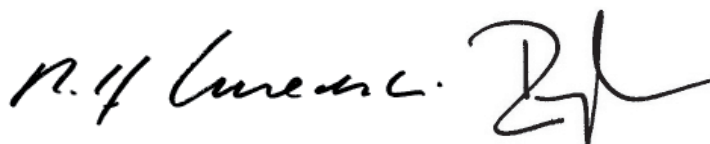
Innovations dans un marché dynamique

En parallèle, de nombreuses innovations sont mises en oeuvre en faveur de nos clients existants et futurs. Car le calme régnant dans le marché de la prévoyance professionnelle ne va probablement pas encore durer très longtemps. Comme jusqu'ici, certains marchés, en particulier dans quelques segments, apporteront un grand dynamisme grâce à leur potentiel de croissance.

Le défi positif des réformes

Swisscanto Fondation collective est confrontée positivement à des défis politiques ainsi qu'à une réforme structurelle. Cette dernière vise à continuer d'améliorer la transparence de la prévoyance professionnelle, une recherche que Swisscanto Fondation collective a anticipée depuis de nombreuses années. La réforme renforce l'image et la confiance dans la prévoyance professionnelle, aussi bien dans l'intérêt des entreprises affiliées que celui du fournisseur.

Swisscanto Fondation collective est et demeure un partenaire stable et innovant pour la prévoyance professionnelle. Nous nous réjouissons de poursuivre notre collaboration et vous remercions pour votre confiance.



Rolf Knechtli
Président du Conseil
de fondation

Davide Pezzetta
Directeur
administratif



Rétrospective 2011

Effectifs	2011	2010	Variation absolue	Variation en %
Capital réglementaire (en CHF Mio.)	4 130	4 148	-18	-0,4
Nombre de contrats	5 750	5 977	-227	-3,8
Personnes assurées	49 637	50 266	-629	-1,3

Effectifs

Le nombre des entreprises affiliées (nombre de contrats) comme celui des personnes assurées étaient, conformément au marché, en recul durant l'année sous revue. Par consé-

quent, les prestations de libre passage et les résiliations de contrat ont augmenté par rapport à l'année précédente, ce qui a provoqué un léger recul des capitaux réglementaires.

Cotisations versées	2011 en CHF Mio.	2010 en CHF Mio.	Variation en CHF Mio.	Variation en %
Primes périodiques des employés et des employeurs	382,4	403,8	-21,4	-5,3
Primes uniques	349,4	344,8	4,6	1,3
Total	731,8	748,6	-16,8	-2,2

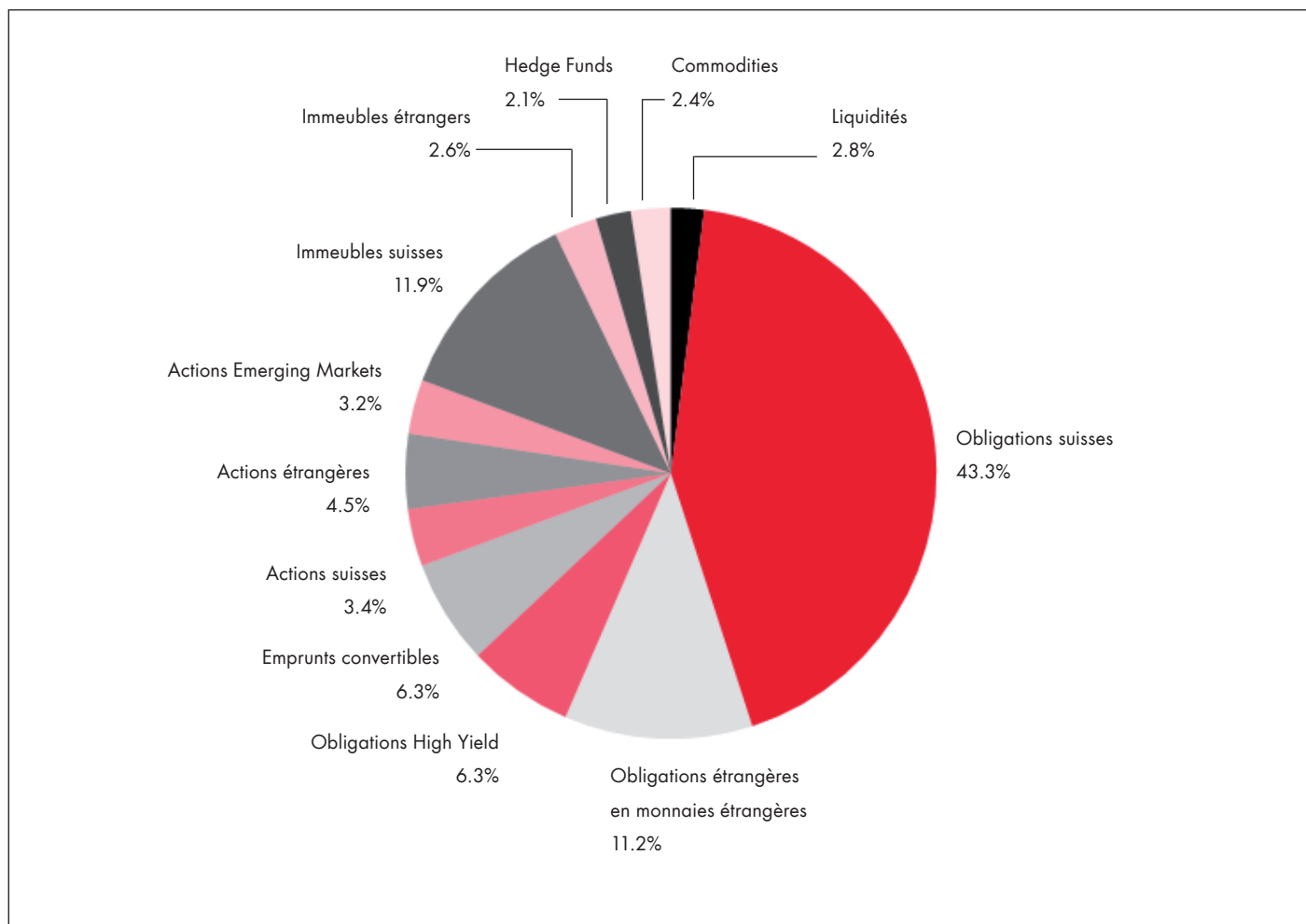
Cotisations versées

Les contributions encaissées ont diminué par rapport à l'année précédente. Ce qui s'explique par le recul des effectifs susmentionnés, d'une part, et par la diminution des primes de

risque et de frais d'autre part. Les primes uniques ont légèrement augmenté.

Placements de la fortune et politique de placement

Asset Allocation au 31.12.2011



Rétrospective de la conjoncture et des placements en 2011: Rapport de Swisscanto Asset Management SA

Plus d'insécurité suite à des chocs externes

La bonne ambiance des marchés en début d'année laissait entrevoir généralement une bonne année chez de nombreux investisseurs. Jusqu'à mi-février, le ciel des investisseurs ne présentait quasiment pas de nuages. Mais c'est alors que deux chocs externes secouèrent les marchés. Les débordements de la révolution arabe sur la production pétrolière lybienne entraîna une hausse très rapide du prix du brut et le violent tremblement de terre au large des côtes japonaises provoqua un tsunami ayant pour conséquence la catastrophe atomique de Fukushima.

Dans les marchés financiers, le deuxième trimestre rappela alors douloureusement la version de l'année précédente, et le temps se couvrit à vue d'oeil pour les investisseurs. La dette faramineuse de la Grèce et le thème de la faillite toujours possible de l'Etat grevaient les emprunts des pays périphériques. De plus, une série surprenante de résultats conjoncturels américains attisa la peur d'un retour de la récession et fit nettement chuter le dollar.

Des nouvelles positives arrivèrent du secteur des entreprises, où une solide progression des bénéfices ainsi qu'une tendance à la reprise et aux investissements furent constatées. Les taux d'intérêt en hausse durant le premier trimestre étant retombés à des niveaux très bas, les emprunts des entreprises, devenus très stables durant les premiers mois, produisit une insécurité persistante, qui entraîna une extension des primes de risque.

Cours plancher pour l'euro

Les mauvais souvenirs de la grande crise financière se réveillèrent alors au cours du troisième trimestre. Suite à l'aggravation de la crise de l'endettement en Europe et aux USA, l'aversion des investisseurs pour le risque atteignit une telle étendue que les marchés financiers furent massivement éjectés. Le niveau des emprunts obligataires des USA, ainsi que des pays du noyau de l'Europe et de la Suisse tombèrent à de nouvelles profondeurs. Le franc suisse se revalorisa si haut que la Banque Nationale Suisse annonça le 6 septembre un cours plancher de CHF 1.20 pour un euro et déclara qu'elle le défendrait par des interventions sur le marché.

Les marchés des actions des principaux pays de l'Union monétaire européenne subirent une forte pression et perdirent généralement plus de 20% au troisième trimestre. Durant cette phase difficile, les secteurs traditionnellement défensifs des télécommunications, de la chimie et de l'alimentation en ressortirent gagnants, alors que les pertes les plus importantes étaient enregistrées pour les secteurs des biens d'équipement, de l'automobile et des banques.

La crise de l'endettement en Europe fut aussi conséquente dans les marchés financiers durant le quatrième trimestre. Début décembre, les marchés financiers n'ayant pas pu être à nouveau convaincus par les résultats d'une nouvelle réunion au sommet extraordinaire de l'UE, la BCE réagissait et abaissait en deux fois le taux directeur de 2% à 1%. De plus, elle mit à disposition des banques des crédits illimités et avantageux pour une durée de trois ans, provoquant une grande demande et apportant plus de 500 Mrd. d'euros au secteur bancaire. Les résultats bénéficiaires des entreprises poursuivirent leur solide développement, même si les grandes attentes immédiates en Europe, mais aussi en Asie, devaient être réduites.

Tout cela entraîna une performance positive des marchés des actions au cours du dernier trimestre. En raison des résultats stables des entreprises, les emprunts de ces dernières purent aussi très bien s'imposer durant cette période.

Effets négatifs de la monnaie

Dans le marché d'actions en francs suisses, l'année écoulée fut aussi une désillusion pour les investisseurs. Par rapport au Swiss Performance Index SPI élargi, les actions suisses ont enregistré une performance inférieure de -7,7%. La situation ne fut guère meilleure sur les marchés d'actions européens. La faiblesse de l'euro aggrava encore les pertes sur les cours. Le MSCI-Europe-Index des actions européennes a ainsi diminué de 8,7%. En considérant le recul de la monnaie européenne par rapport au franc suisse, il en résultait une performance négative de -11,4%. Par contre, le dollar US se montra plus stable. La perte conséquente du cours de la monnaie américaine par rapport au franc suisse enregistrée jusqu'à fin août put ainsi être compensée par la suite.

Les marchés des matières premières ne pouvaient pas non plus se soustraire aux turbulences actuelles des marchés financiers. La situation de l'endettement des états périphériques et les inquiétudes pour le maintien de la zone euro, la détérioration continuelle des indicateurs macro-économiques, les tensions créées par le compromis entre inflation et croissance dans l'Emerging-Market, ainsi que la peur d'un retour à la récession des USA, furent néfastes pour la cotation des matières premières.

Le secteur Immobilier suisse est demeuré très attractif pour les investisseurs, en particulier dans le domaine des immeubles à usages commerciaux, où la demande est très forte.

Perspectives pour 2012

Crise de l'endettement: toujours pas résolue

Malgré toutes les réunions politiques au sommet, nous estimons que la crise de l'endettement va encore durer longtemps en Europe. Et comme cela durera plusieurs années dans le meilleur des cas, les marchés resteront toujours et encore sous l'emprise de cet endettement, jusqu'à ce que la montagne de dettes soit relativement amortie. En raison justement de cette dramatique situation d'endettement, les possibilités pour une politique fiscale stabilisante en phase de dépression sont nettement restreintes. Cela ne concerne pas seulement l'Italie et les autres pays européens fortement endettés, mais aussi l'Allemagne, la France et les USA. Certes, les pays de la périphérie européenne progressent pour rendre leur économie publique plus concurrentielle. Mais à court terme, ces mesures renforcent la récession en Europe.

En comparaison, l'économie des USA devrait mieux se développer à l'avenir. Le marché du travail reprend lentement, les investissements dans la construction commencent de nouveau à augmenter et le marché immobilier semble se stabiliser, même s'il est très bas. Toutefois, malgré la situation «de pat» politique et l'insécurité qui en découle, les réformes et les investissements nécessaires sont en route.

La conjoncture globale, qui s'atténue, se fait particulièrement ressentir dans une petite économie comme celle de la Suisse. De plus, le franc suisse est toujours surévalué, ce qui représente un gros handicap pour notre industrie d'exportation. C'est pourquoi la Suisse doit s'adapter à une nouvelle dégradation conjoncturelle.

Nous estimons que les marchés continueront de recevoir des signaux contrastés de l'économie et de la politique, provoquant de temps à autres la panique sur les marchés ou des écarts de volatilité. L'économie reste toujours et encore exposée à des chocs. Avec le poker européen de l'endettement, des accidents imprévus ne sont pas exclus. L'Allemagne et la BCE, par exemple, en accordant trop longtemps des concessions sur les réformes des pays périphériques, jouent une sorte de poker qui pourrait provoquer un rush sur les banques. Le déclencheur d'un choc mondial pourrait être une querelle durable contre l'arme atomique de l'Iran. Il ne faut pas sous-estimer non plus qu'Israël et les USA sont prêts à lancer des attaques préventives.

Le risque des emprunts de premier ordre

Par rapport à la faiblesse record des taux d'intérêt, la question est de savoir dans quelle mesure leur meilleure solvabilité permet encore de justifier absolument les placements dans les emprunts d'états. Dans les principales zones monétaires (excepté le yen japonais), les intérêts réels sans risque sont même négatifs pour des durées au-delà de dix ans environ. Ainsi, les investisseurs ne peuvent aujourd'hui maintenir la valeur nominale de leur capital que s'ils prennent des risques substantiels et pour autant qu'ils soient payants. Mais nous escomptons que des risques de «duration» seront aussi récompensés cette année. Le développement des primes de risque sur les crédits dépend toujours en premier lieu de la situation en Europe. Une reprise ne devrait intervenir que si l'insécurité concernant l'avenir de l'union monétaire aura été clarifiée. Cette clarification est réaliste mais n'est probablement pas envisageable durant le premier semestre 2012. C'est pourquoi les majorations sur les crédits devraient subsister. Selon notre appréciation, les actuelles primes de risque sur les crédits pour les débiteurs de moindre qualité – avant tout dans le domaine «High Yield» – se basent sur ces hypothèses pessimistes.

Les actions «Large Cap» favorisées

Nous estimons que les marchés d'actions sont en principe favorablement évalués. Ces évaluations ne devraient toutefois se normaliser que si une solution crédible et durable est trouvée dans la crise européenne de l'endettement. Les analystes escomptent des bénéfices trop élevés pour cette année, particulièrement pour les entreprises européennes. Mais des effondrements de bénéfices sur un plus large front ne sont pas attendus. L'offre des crédits bancaires continuera d'être limitée.

En conséquence, nous favorisons encore les entreprises fortement capitalisées, avec une bonne dotation en capital propre, qui sont indépendantes des crédits bancaires et qui dégagent de bons bénéfices dans cette conjoncture difficile. Les actions US remplissent mieux ces exigences que les européennes et les asiatiques.

Chance de croissance dans le domaine de l'immobilier commercial

Dans le secteur immobilier résidentiel, les répercussions des nouvelles constructions, toujours en développement, doivent être observées avec attention. Les prix resteront stables si cette offre supplémentaire est absorbée par une demande de logements forte et durable. Sinon, les prix de transactions seront sous pression. L'évolution conjoncturelle joue un grand rôle dans l'immobilier à usage commercial. L'affaiblissement de la croissance constatée actuellement freine la demande pour des surfaces de magasins et de bureaux et rend ainsi difficile les nouvelles locations et les renouvellements.

Notre stratégie de management de l'immobilier reste inchangée. Une évolution de la valeur constante et durable est plus importante qu'une croissance rapide. Dans l'immobilier résidentiel, une croissance profitable est en premier lieu possible dans des projets de constructions ou des développements de projets. Les chances de croissance se présentent mieux dans le domaine de l'immobilier commercial. Ce marché offre des possibilités d'investissements qui correspondent à notre stricte stratégie dans les critères de choix. Les placements immobiliers cotés devraient aussi bénéficier de bonnes majorations en raison du faible niveau des intérêts qui perdure.

Swisscanto
Asset Management SA

Rapport de la Commission de placement

Evolution de la performance

L'an dernier, la devise «Sell in May and go away» n'aurait pas pu être plus pertinente. En relation avec la crise de l'euro et de l'endettement des Etats, les marchés d'actions perdirent nettement de la valeur dès la fin du mois de mai et furent partiellement corrigés de plus de 30% selon les indices. Le Swiss Performance Index subit une perte de cours maximale d'environ -28,7% à son plus bas niveau. Une apaisement du marché n'intervint que dans le courant du mois d'août. La situation tendue du marché profita particulièrement aux obligations, en raison aussi de la politique des banques d'émission pour maintenir encore les intérêts à un faible niveau qui devrait subsister durant une longue période.

En référence au portefeuille également, les obligations en CHF se sont donc le mieux développées avec une augmentation de +6,4%. Cette catégorie représente la plus forte allocation du portefeuille avec 44%. Les obligations en monnaie étrangères ont aussi évolué positivement (+2,6%), en recul toutefois par rapport aux obligations à cause de l'évolution négative des monnaies. Cette catégorie montrait même une performance négative jusqu'à fin septembre, mais qui se redressa nettement suite à l'intervention de la Banque Nationale Suisse en août. A côté des placements en valeur nominale, l'Immobilier Suisse a de nouveau permis de réaliser un résultat positif de +5,6%.

Les actions ont eu une incidence négative dans la balance, et terminent l'année à -8,0% (Suisse), -10,9% (Monde) et -23,5% (Marchés émergents). Les matières premières (-2,8%) et les Hedge Funds (-4,0%) ont perdu de la valeur, même si c'est nettement dans une moindre mesure; ces placements de diversification ne purent amener une contribution supplémentaire. Comme lors de l'année précédente déjà, les marchés furent marqués par les régimes «Risk on» et «Risk off» concernant toutes les catégories présentant des risques.

Le rendement global du portefeuille s'élève à 0,7% en fin d'année et s'établit ainsi nettement en-dessous de la valeur escomptée à long terme. Le résultat fut influencé négativement de -0,5 % avec la tactique «Overlay», qui fit perdre de la valeur, particulièrement durant la phase négative des marchés de mai à août. Afin de préserver le degré de couverture, la Commission de placement décida à fin septembre d'interrompre la tactique «Overlay» pour la remplacer par la stratégie d'Asset Allocation proche de l'indice.

Bilan et perspectives

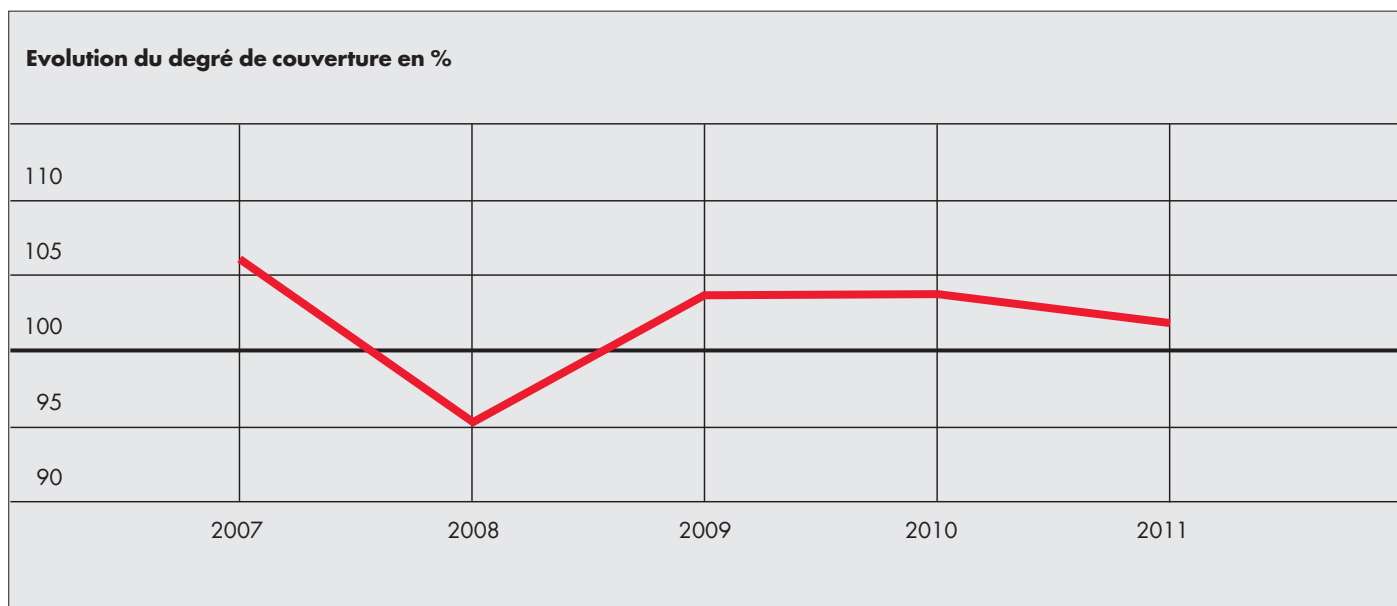
L'année 2011 fut marquée par les crises de l'euro et de l'endettement des Etats, ainsi que par les sombres perspectives macro-économiques, qui pouvaient en particulier conduire l'Europe en récession à fin 2011. Après un bon départ en début d'année, les répercussions ont été négatives sur les actions, particulièrement durant les 2^{ème} et 3^{ème} trimestre, ce qui a réduit la performance globalement positive de l'ensemble du portefeuille.

La stratégie de placement est examinée et sera appliquée dans le courant de cette année 2012. Durant les dernières années, avec une part en actions d'environ 13%, y compris les matières premières et avec un quota élevé en valeurs nominales, la stratégie de placement plutôt conservatrice de Swisscanto Fondation collective a eu des effets comparativement positifs.

Evolution du degré de couverture

Malgré les turbulences des marchés financiers, et grâce à sa politique de placement basée sur la répartition des risques, Swisscanto Fondation collective a réussi à maintenir le degré de couverture au-dessus de la barrière des 100% durant tout

l'exercice sous revue et à renforcer son excellente position, en comparaison du marché. En définitive, le degré de couverture laisse apparaître un léger recul, dû avant tout à la crise de l'endettement en Europe.



Compte annuel 2011

Bilan au 31 décembre 2011 et 2010	14
Compte d'exploitation	16
Annexe au compte annuel	19

Bilan au 31 décembre 2011 et 2010

Actifs

	31.12.2011 en CHF	31.12.2010 en CHF
Placements de la fortune		
Liquidités	146 472 255.45	44 683 767.08
Créances	29 870 825.95	79 930 103.01
Placements des capitaux	4 183 164 233.05	4 255 013 400.31
Liquidités stratégiques	80 878 416.00	101 543 789.56
Placements collectifs Obligations	2 590 137 387.30	2 619 137 197.90
Placements collectifs Emprunts convertibles	267 429 195.50	245 308 992.00
Placements collectifs Actions	437 164 206.20	484 657 966.90
Placements collectifs Immeubles	615 885 408.20	604 197 974.90
Placements collectifs Hedge Funds	89 254 117.85	93 300 657.05
Placements collectifs Commodities	102 415 502.00	106 866 822.00
Total Placements de la fortune	4 359 507 314.45	4 379 627 270.40
Compte de régularisation des actifs	57 293 892.00	125 271 187.00
Placements individuels	101 875 028.84	107 184 275.62
Total Actifs	4 518 676 235.29	4 612 082 733.02

Passifs

	31.12.2011 en CHF	31.12.2010 en CHF
Obligations		
Prestations de libre passage et rentes	41 930 425.30	36 268 532.97
Autres obligations	7 482 692.83	5 865 922.14
Total obligations	49 413 118.13	42 134 455.11
Compte de régularisation passif	65 909 211.70	67 772 750.90
Réserves de contributions de l'employeur	86 860 603.37	83 015 959.77
Capitaux de prévoyance, réserves techniques et fonds libres des œuvres de prévoyance		
Capital de prévoyance des assurés actifs	4 130 593 694.80	4 148 226 312.05
Réserves techniques	19 000 000.00	30 712 001.00
Fonds libres des œuvres de prévoyance	54 212 832.90	66 348 955.04
Total Capitaux de prévoyance, réserves techniques et fonds libres des œuvres de prévoyance	4 203 806 527.70	4 245 287 268.09
Réserve de fluctuation des cours	112 686 774.39	173 872 299.15
Capital de la Fondation, fonds libres/sous-couverture de la fondation		
Situation en début de la période	0.00	0.00
Excédent des produits	0.00	0.00
Total capital de la fondation, fonds libres/sous-couverture de la fondation	0.00	0.00
Total Passifs	4 518 676 235.29	4 612 082 733.02

Compte d'exploitation

	2011 en CHF	2010 n CHF
Cotisations et apports ordinaires et autres	441 551 605.10	464 121 443.09
Cotisations salariés	178 528 973.45	183 118 892.45
Cotisations employeurs	203 851 731.31	220 698 002.69
Cotisations de tiers	1 223 260.15	1 280 478.25
Primes uniques et sommes de rachat	40 919 818.35	38 578 837.65
Apports dans les réserves de contributions de l'employeur	14 379 920.90	17 826 463.05
Subsides du Fonds de garantie	2 647 900.94	2 618 769.00
Prestations d'entrée et nouveaux contrats	349 391 523.08	344 779 816.03
Prestations de libre passage	278 230 926.57	300 159 696.84
Versements pour la propriété du logement/divorce	10 099 000.75	11 059 786.10
Primes de nouveaux contrats	61 061 595.76	33 560 333.09
Apports de cotisations et prestations d'entrée	790 943 128.18	808 901 259.12
Prestations réglementaires	-252 310 497.90	-216 111 240.20
Rentes de vieillesse	-38 978 605.20	-34 078 358.25
Rentes de survivants	-5 546 007.10	-5 285 965.95
Rentes d'invalidité	-22 038 478.80	-22 089 655.40
Autres prestations réglementaires	-1 981 315.20	-2 064 111.60
Prestations en capital à la retraite	-171 281 122.20	-140 407 611.60
Prestations en capital au décès et à l'invalidité	-12 484 969.40	-12 185 537.40
Prestations de sortie et résiliations de contrats	-626 841 922.35	-448 231 404.79
Prestations en cas de sortie/résiliations de contrats	-598 645 796.85	-418 295 214.89
Versements anticipés pour la propriété du logement/divorce	-28 196 125.50	-29 936 189.90
Dépenses relatives aux prestations et versements anticipés	-879 152 420.25	-664 342 644.99
Dissolution/Constitution de capitaux de prévoyance, réserves techniques et réserves de contributions	36 757 764.21	-191 121 869.09
+/- Dissolution/Constitution de capital de prévoyance des assurés actifs	95 013 878.61	-107 200 505.80
+/- Dissolution/Constitution de fonds libres des œuvres de prévoyance	8 756 714.61	7 037 723.86
+/- Dissolution/Constitution de provisions techniques	11 712 001.00	-2 970 000.00
- Rémunération du capital de prévoyance	-75 296 131.21	-75 206 044.50
+/- Dissolution/Constitution de réserves de contributions	-3 428 698.80	-12 783 042.65
Produit de prestations d'assurance	93 800 636.90	101 595 160.39
Prestations d'assurance	83 932 580.30	78 341 025.20
Surplus de bénéfices des assurances	9 868 056.60	23 254 135.19
Charges d'assurance	-120 850 598.65	-131 686 695.15
Primes d'assurance	-119 150 121.45	-129 548 679.15
Cotisations au fonds de garantie	-1 700 477.20	-2 138 016.00
Résultat net de l'activité d'assurance	-78 501 489.61	-76 654 789.72

	2011 in CHF	2010 in CHF
Résultat net des placements	30 443 978.82	93 737 858.99
Produits des liquidités stratégiques	-4 293 488.48	-1 553 862.09
Produits des obligations	123 789 840.75	82 201 561.94
Produits des emprunts convertibles	-22 125 715.74	-25 024 665.83
Produits des actions	-73 356 556.30	-3 313 919.15
Produits des immeubles	14 242 078.40	31 334 545.03
Produits des Hedge Funds	-3 766 582.12	2 899 601.02
Produits des Commodities	-1 183 067.00	9 884 395.92
Total produits des placements	33 306 509.51	96 427 656.84
Produits d'intérêt des avoirs bancaires	75 702.59	183 040.80
Produits d'intérêt des créances	570 228.74	628 202.05
Charges d'intérêt pour engagements	-1 769 706.32	-1 690 037.19
Charges d'intérêt pour réserves de contributions de l'employeur	-391 817.90	-391 391.20
Charges pour l'administration des placements	-1 346 937.80	-1 419 612.31
Total produits des autres actifs et de fonds de tiers	-2 862 530.69	-2 689 797.85
Compte d'exploitation partiel pour placements individuels	0.00	0.00
Produits des placements individuels	-1 067 829.63	2 086 853.96
Frais pour l'administration des placements	-162 532.60	-155 854.60
Résultat net des placements individuels	-1 230 362.23	1 930 999.36
Frais d'administration	-39 788.25	-41 669.40
Rémunération du capital de prévoyance	-2 085 130.15	-1 822 253.45
Charges d'intérêt sur les réserves de contributions de l'employeur	-24 126.90	-23 367.45
Dissolution/Constitution de fonds libres des œuvres de prévoyance	3 379 407.53	-43 709.06
Autres produits	841 439.40	600 881.91
Produits de prestations fournies	563 637.50	291 010.06
Autres produits	277 801.90	309 871.85
Frais d'administration	-13 969 453.37	-13 893 115.06
Frais d'administration	-13 861 436.22	-13 763 129.42
Frais pour marketing et publicité	-108 017.15	-129 985.64
Excédent des produits/des charges avant constitution/ dissolution de la réserve de fluctuation des cours	-61 185 524.76	3 790 836.12
- Constitution/+ Dissolution de la réserve de fluctuation des cours	61 185 524.76	-3 790 836.12
Excédent des produits/des charges	0.00	0.00

Annexe au compte annuel

Bases et organisation	20
Nature de l'application du but	23
Principes d'évaluation et de présentation des comptes, permanence	24
Risques techniques d'assurance/Couverture des risques/ Degré de couverture	25
Explications relatives aux placements et au résultat net des placements	30
Explications relatives à d'autres postes du bilan et du compte d'exploitation	40
Exigences de l'autorité de surveillance	41
Autres informations relatives à la situation financière	41
Rapport de l'organe de contrôle	42

Bases et organisation

Forme juridique et but

Swisscanto Fondation collective des Banques Cantonales est une fondation collective créée par l'Union des Banques Cantonales suisses et Patria, Société mutuelle suisse d'assurances sur la vie (dès septembre 2006 Helvetia Société suisse d'assurances sur la vie SA) conformément aux art. 80ss du Code civil suisse (CC). Son objectif est de fournir aux salariés et salariées ainsi qu'aux employeurs une prévoyance obligatoire et facultative conformes à la Loi fédérale sur la prévoyance professionnelle vieillesse, survivants et invalidité (LPP).

La Fondation poursuit notamment son but en gérant l'épargne de chaque œuvre de prévoyance constituée, en fonction des moyens mis à disposition et du règlement particulier à chaque entreprise. De plus, la Fondation conclut avec Helvetia Société suisse d'assurances sur la vie SA à Bâle un contrat pour l'assurance du risque et des rentes viagères.

Enregistrement LPP et fonds de garantie

Registre pour la prévoyance professionnelle
Fonds de garantie LPP

N° 680.714
N° C1 11

Indication concernant les actes et le règlements

Acte de fondation
Règlement des placements
Règlement pour la liquidation partielle
Règlement des réserves
Règlement électoral
Règlement d'organisation
Règlement de prévoyance

25.06.1973, dernière révision: 05.01.2011
01.12.2009
12.11.2010
01.12.2009
01.01.2005
14.06.2010
individuellement selon chaque œuvre de prévoyance

La gestion administrative de la Fondation est du ressort de Helvetia Société suisse d'assurances sur la vie SA (anciennement Patria Société Suisse d'assurances sur la vie). La convention de direction des affaires du 28.12.2004 entre la

Fondation et Helvetia Société suisse d'assurances sur la vie SA règle les tâches, les compétences et les responsabilités des personnes mandatées à la gestion administrative.

Organe de gestion / Droit à la signature

Les membres du Conseil de fondation et les autres personnes autorisées à signer signent collectivement à deux.

Conseil de fondation	Représentants des employeurs Rolf Knechtli Adrian Beeli Carina Hörler Eduard Gasser Oliver Gloor Urs Saxer Représentants des salariés Fredy Schläpfer Claudia Breitenstein Mirco Calzolari Urs Christen Beat Kempter Jürg Stalder Assesseurs sans droit de vote Hanspeter Hess Donald Desax Beat Müller René Raths	Président Membre Membre (jusqu'au 31.12.2011) Membre Membre Membre Vice-président Membre Membre (jusqu'au 31.12.2011) Membre Membre Membre
Commission de placement	Hendrik van der Bie Iwan Deplazes Martin Flück Herbert Joss Stefan Kunzmann	Président (dès le 03.11.2011) Président (jusqu'au 03.11.2011; sortie 31.12.2011) Membre Membre Membre
Personnes autorisées à signer	Davide Pezzetta Claude Schreiber Rosmarie Champion René Eggimann Roland Kaufmann Michael Maxelon Daniel Rossi Christoph Schneider	Directeur administratif Directeur administratif adjoint; responsable Key Accounts et Underwriting Responsable comptabilité (jusqu'au 30.11.2011) Responsable du service juridique Marketing Responsable du service à la clientèle Responsable Fondation de libre passage Service juridique Swisscanto

Experts, organe de contrôle, conseillers, autorité de surveillance

Expert en prévoyance professionnelle	Beratungsgesellschaft für die zweite Säule SA, Bâle
Organe de contrôle	PricewaterhouseCoopers SA, Bâle
Investment-Controlling	Complementa Investment-Controlling SA, St-Gall
Autorité de surveillance	Office fédéral des Assurances sociales, Berne

Employeurs affiliés

	2011 Nombre	2010 Nombre
Effectif à la fin de l'exercice précédent	5 977	5 912
Entrées	317	130
Sorties	-544	-65
Effectif à la fin de l'exercice sous revue	5 750	5 977

Membres actifs et rentiers

Assurés actifs	2011 Nombre	2010 Nombre
Effectif à la fin de l'exercice précédent	50 266	49 710
Entrées	1 649	1 332
Sorties	-2 278	-776
Effectif à la fin de l'exercice sous revue	49 637	50 266

Bénéficiaires de rentes	31.12.2011 Nombre	Evolution Nombre	31.12.2010 Nombre
Rentes de vieillesse	3 253	259	2 994
Rentes pour enfants de retraités	25	2	23
Rentes d'invalidité	1 646	-11	1 657
Rentes pour enfants d'invalides	391	-4	395
Rentes de conjoints	596	38	558
Rentes d'orphelin	142	-5	147
Total	6 053	279	5 774

Nature de l'application du but

Le but de la Fondation est atteint lorsque les employeurs adhérent à la Fondation par un contrat d'affiliation. Lors de la conclusion de ce contrat d'affiliation, une œuvre de prévoyance se constitue.

Explications relatives aux plans de prévoyance

Chaque œuvre de prévoyance dispose d'un propre plan de prévoyance dans le cadre de la prévoyance professionnelle obligatoire. Les prestations de vieillesse reposent sur la primauté des cotisations, les prestations de risque sur la primauté des cotisations ou la primauté des prestations selon l'œuvre de prévoyance et les prestations concernées.

Financement, méthode de financement

Le financement est régi séparément pour chaque œuvre de prévoyance. Les charges de prévoyance sont financées essentiellement par les salariés et l'employeur, ce dernier devant en supporter au minimum 50%.

Autres informations concernant l'activité de prévoyance

Quelques œuvres de prévoyance disposent de placements individuels de la fortune (nommés placements individuels). Les modalités y relatives sont régies par des dispositions contractuelles distinctes et réglementaires de Swisscanto Fondation collective.

Œuvres de prévoyance avec gestion individuelle des placements ayant un	2011 Nombre	2010 Nombre
degré de couverture supérieur à 110%	6	12
degré de couverture compris entre 100% et 109,9%	20	19
degré de couverture compris entre 95% et 99,9%	3	1
Nombre total	29	32

Les œuvres de prévoyance avec des placements individuels peuvent disposer de leurs réserves de contribution de l'employeur en tant que réserves de fluctuation de cours pour les placements individuels de la fortune.

Principes d'évaluation et de présentation des comptes, permanence

Confirmation sur la présentation des comptes selon la Swiss GAAP RPC 26

La présentation des comptes s'appuie sur les recommandations relatives à la présentation des comptes Swiss GAAP RPC 26 dans leur version du 01.01.2004.

L'année précédente, le preuve des Fonds libres des œuvres de prévoyance s'est effectuée sous l'angle des provisions techniques. La provision pour défaut de paiement de contributions a été soldée cette année avec les créances.

Principes comptables et d'évaluation

Principes comptables

Le rapport annuel se compose du bilan, du compte d'exploitation et de l'annexe. Il tient compte des chiffres de l'année précédente.

L'annexe comprend des informations complémentaires ainsi que des explications sur les placements, le financement et les différents postes du bilan et du compte d'exploitation.

Les événements survenus après la date de clôture du bilan ne doivent être mentionnés que s'ils influent sensiblement sur l'appréciation de la situation de l'institution de prévoyance.

D'autre part, restent réservés les articles 957 à 964 du Code des obligations concernant la comptabilité commerciale.

Principes d'évaluation

Liquidités

Instruments boursiers tels que les Futures

Instruments non-boursiers tels que les avances sur devises et les SWAPS

Conversion des valeurs en monnaies étrangères

Créances

Droits

Comptes de régularisation actifs

Placements individuels

Valeur nominale

Valeur du marché

Valeur de renouvellement au jour du bilan

Cours du jour

Valeur nominale, déduction faite de la provision pour dépréciation

Valeur du marché

Valeur nominale

Valeur du marché

Risques techniques d'assurance/Couverture des risques/ Degré de couverture

Nature de la couverture des risques, réassurances

La Fondation a conclu un contrat d'assurance vie collective avec Helvetia Société d'assurances sur la vie SA, Bâle (ci-après Helvetia), pour la couverture des risques techniques d'assurance décès et invalidité ainsi que pour le rachat de prestations de vieillesse.

La Fondation est preneur d'assurance et bénéficiaire. Un écart entre les prestations de vieillesse selon le plan de prévoyance et les conditions du contrat d'assurance est pris en charge par la Fondation. Le financement de la différence s'opère avec un montant pour le rachat des rentes de vieillesse (valeur actuelle de ces rentes selon le système de répartition).

Explication des actifs et passifs de contrats d'assurance

Toutes les rentes sont réassurées. Le capital de couverture pour les rentes, non inscrit au bilan, s'élève au total à CHF 1'237'930'000 (année précédente CHF 1'147'910'000).

L'accroissement annuel de cette réserve mathématique représente une part considérable du flux annuel des capitaux constaté dans la Fondation pour les mises à la retraite.

Développement et rémunération des avoirs d'épargne en primauté des cotisations

	2011 en CHF	2010 en CHF
Avoirs d'épargne à la fin de l'année précédente	4 148 226 313	3 963 974 142
Cotisations d'épargne	300 452 391	303 424 334
Apports de libre passage, montant de rachat et nouveaux contrats	388 230 025	386 543 672
Primes d'épargne AI	10 682 832	10 899 095
Prestations de libre passage en cas de sortie et de résiliation de contrat	-586 407 567	-414 516 078
Versements anticipés pour la propriété du logement/divorce	-28 196 126	-29 936 190
Résiliation en cas de départ à la retraite, de décès ou d'invalidité	-179 775 434	-149 214 327
Taux d'intérêt du capital de prévoyance	77 381 261	77 051 665
Avoirs d'épargne à la fin de l'exercice sous revue	4 130 593 695	4 148 226 313
Taux d'intérêt du capital de prévoyance, part LPP	2.00%	2.00%
Taux d'intérêt du capital de prévoyance, part subrogatoire	2.00%	2.00%

Total des avoirs de vieillesse selon la LPP

	31.12.2011 en CHF	31.12.2010 en CHF
Avoirs de vieillesse selon la LPP (compte témoin)	2 480 726 499	2 464 746 276
Taux minimal LPP	2.00%	2.00%

Résultat du dernier rapport d'expertise technique

Dans son rapport technique succinct au 31.12.2011 daté du 13.02.2012, l'expert en prévoyance professionnelle arrive aux conclusions suivantes:

Nous pouvons confirmer que tous les risques techniques assurés sont couverts à 100% sur une base individuelle et que les réserves techniques sont suffisamment dotées. La capacité technique de la Fondation pour couvrir les risques assurés est ainsi considérée comme très bonne.

Au 31.12.2011, il a été procédé à une nouvelle évaluation des coûts escomptés pour les futures constitutions de rentes. Cette nouvelle évaluation a révélé des valeurs généralement inférieures à la dernière évaluation effectuée en 2008. Les raisons en sont que le nombre des personnes assurées âgées de plus de 55 ans a diminué; au cours des quatre dernières années, les avoirs LPP ont augmenté moins fortement que supposé en 2008 et le quota de retraits en capital a augmenté. La provision pour le financement des coûts de mises à la retraite a ainsi pu être réduite de 35% au 31.12.2011, ce qui a permis un délestage du degré de couverture.

En cette année de placement 2011, la Fondation n'a pas réussi à réaliser un rendement positif. Par conséquent, les réserves pour fluctuation de valeurs a été réduite de 4,1%, soit 40% de l'objectif, à 2,6%, soit 26% de l'objectif. La capacité de risque sur les placements de la Fondation a donc légèrement diminué l'an dernier.

La Fondation a dû comptabiliser des sorties très élevées de liquidités (avant tout pour les sorties, les résiliations de contrat et les mises à la retraite) d'environ CHF 110 Mio. durant l'année sous revue. Comme la Fondation se trouve en situation de léger excédent de couverture, ces sorties ont permis un délestage du degré de couverture.

Bases techniques et autres hypothèses significatives sur le plan actuariel

Réserves techniques

Réserves pour pertes sur rentes de vieillesse

Conformément au règlement pour les réserves et les réserves pour fluctuation des cours, des réserves techniques sont constituées pour les pertes sur rentes de vieillesse (coûts de mises à la retraite). La Fondation transmet au réassureur ses obligations relatives aux rentes de vieillesse au moment de la naissance de celles-ci. Le réassureur applique alors le taux de

conversion sur les rentes selon le tarif de l'assurance collective. La différence entre le taux de conversion réglementaire de la Fondation et celui du réassureur provoquent des charges supplémentaires qui sont financées par le compte d'exploitation. Le montant de ces charges est basé sur les prévisions calculées périodiquement (au moins tous les deux ans) par l'expert en assurance de pension et comprennent les besoins prévisibles pour les deux années à venir. Le développement des futurs coûts de mise à la retraite a été examiné au 31.12.11. La provision correspondante a pu être réduite en conséquence.

Evolution des réserves techniques pour les charges de mise à la retraite	31.12.2011 en CHF	31.12.2010 en CHF
Etat au début de l'année	30 712 001	27 742 001
Attribution à charge/en faveur du compte d'exploitation	-11 712 001	2 970 000
Etat en fin d'année	19 000 000	30 712 001

La Fondation dispose d'une réassurance complète des risques. Il n'y a donc pas lieu de constituer d'autres réserves techniques.

Composition des fonds libres des œuvres de prévoyance	31.12.2011 en CHF	31.12.2010 en CHF
Fonds libres des œuvres de prévoyance		
Fonds libres des œuvres de prévoyance affiliées	11 397 275	12 630 039
Fonds libres provenant de mesures spéciales antérieures	21 844 423	26 198 982
Dépôt de surplus de bénéfice des œuvres de prévoyance affiliées	14 307 794	16 622 650
Excédents individuels des œuvres de prévoyance affiliées	1 781 673	1 961 466
Total des fonds libres des œuvres de prévoyance	49 331 165	57 413 137
Fonds libres des œuvres de prévoyance avec placement individuel de la fortune		
Fonds libres des œuvres de prévoyance affiliées	9 711 258	10 684 233
Dépôt de surplus de bénéfice des œuvres de prévoyance affiliées	1 022 590	1 063 999
Fonds libres provenant de mesures spéciales antérieures	646 605	646 276
Réserves pour fluctuation des cours des œuvres de prévoyance affiliées	984 183	914 483
Excédent de charges des œuvres de prévoyance affiliées	-7 482 967	-4 373 173
Fonds libres/Sous-couverture des œuvres de prévoyance avec placement individuel de la fortune	4 881 668	8 935 818
Total des fonds libres/ Sous-couverture des œuvres de prévoyance	54 212 833	66 348 955

Modification des bases techniques et hypothèses

Il n'y a aucune modification par rapport à l'année précédente.

Réserves de contributions de l'employeur avec renonciation d'utilisation

Les dispositions réglementaires de la Fondation Swisscanto prévoient que, en cas d'insuffisance de couverture, l'employeur peut fournir des contributions dans les réserves de contributions de l'employeur avec renonciation d'utilisation. Au 31.12.2010 il n'y a pas de réserves de contributions de l'employeur avec renonciation d'utilisation (montant total à l'année précédente CHF 0).

Degré de couverture selon l'art. 44 OPP2

	31.12.2011 en CHF	31.12.2010 en CHF
Actifs au bilan	4 518 676 235	4 612 082 733
Placements individuels de la fortune	-101 875 029	-107 184 276
Obligations et comptes de régularisation	-115 322 330	-109 907 206
Obligations Placements individuels de la fortune	84 956	904 131
Fortune de prévoyance disponible	4 301 563 832	4 395 895 382
Capital de prévoyance des assurés actifs	4 130 593 695	4 148 226 312
Réserves de contributions de l'employeur	86 860 603	83 015 960
Fonds libres des œuvres de prévoyance	54 212 833	66 348 955
Réserves techniques de la fondation	19 000 000	30 712 001
Capitaux de prévoyance, réserves techniques de la fondation, fonds libres des œuvres de prévoyance et réserves de contributions de l'employeur	4 290 667 131	4 328 303 228
Capitaux de prévoyance, fonds libres et réserves de contributions de l'employeur des placements individuels de la fortune		
Capital de prévoyance des assurés actifs	-93 553 126	-93 958 521
Fonds libres des œuvres de prévoyance	-4 881 668	-8 935 818
Réserves de contributions de l'employeur	-3 355 278	-3 385 806
Capitaux de prévoyance et réserves techniques de la fondation, fonds libres des œuvres de prévoyance et réserves de contributions de l'employeur	4 188 877 059	4 222 023 083
Degré de couverture	102.7%	104.1%

Degré de couverture

Le règlement de prévoyance de Swissscanto Fondation collective prévoit qu'un découvert technique en cas de liquidation totale ou partielle d'une œuvre de prévoyance soit compensé, y compris avec les réserves de contributions de l'employeur. C'est pourquoi ces réserves de contributions sont traitées comme des capitaux de prévoyance et des réserves techniques pour le calcul du degré de couverture.

Les résultats réalisés sur les marchés de capitaux n'ont pas suffi à obtenir les rendements requis par la Fondation. Après avoir attribué les intérêts sur les avoirs de vieillesse et couvert tous les coûts restants, le degré de couverture a dû être ramené de 104,1% à 102,7% et il a fallu réduire la réserve pour fluctuations de valeur de 40% à 26% afin de garantir les engagements.

A l'exception de trois œuvres de prévoyance (degré de couverture de 98.3% / 98.4% / 98.9%), tous les contrats conclus avec un placement individuel de la fortune ont obtenu un degré de couverture supérieur à 100% au 31.12.2011.

Le taux de couverture des œuvres de prévoyance avec placement individuel de la fortune est calculé séparément et communiqué à chaque œuvre de prévoyance. L'objectif fixé concernant les réserves pour fluctuation des cours sont donc déterminées sur une base individuelle en fonction de la stratégie de placement prévue.

Explications relatives aux placements et au résultat net des placements

Organisation de l'activité de placement, règlement de placement

L'organisation de l'activité de placement de la Fondation collective Swisscanto est régie dans le Règlement de placement. L'organisation relative aux placements est confiée au Conseil de fondation, à la Commission de placement, à la Direction, aux gestionnaires de portefeuille, aux gestionnaires Overlay ainsi qu'au contrôleur des investissements.

Le Conseil de fondation nomme les membres de la Commission de placement et définit l'organisation relative aux placements. Sur demande de la Commission de placement et dans le cadre des dispositions légales, il approuve la stratégie et les directives de placements, la gestion Overlay ainsi que le contrôle d'investissement.

La Commission de placement est responsable du contrôle, de l'application, de l'initialisation de rajustement de la stratégie de placement ainsi que la gestion Overlay.

Comptes de dépôt à la Banque Cantonale de Zurich et à la Banque Cantonale Vaudoise.

La gestion Overlay est mise en place avec la Banque Cantonale de Zurich. Son but est de piloter les placements dans la marge de fluctuation des catégories de placement au moyen d'instruments dérivés qui sont à disposition. Les transactions de Rebalancing pour ces catégories de placement sont également effectuées dans le cadre des limites définies dans le contrat. Les tâches, les responsabilités et les échéances sont réglées dans le contrat de gestion de fortune du 24.04.2008 passé avec la Banque Cantonale de Zurich.

Complementa Investment Controlling AG est responsable du Controlling des investissements. Cette entreprise consolide la fortune placée, contrôle la conformité légale ainsi que le respect des directives de placement, la mise en pratique de la gestion Overlay et rapporte les résultats des placements consolidés et de surveillance à la Commission de placement. Ces tâches sont réglées dans le contrat de mandataire du 27.08.2010.

La Direction garantit les liquidités opérationnelles ainsi que le compte-rendu nécessaire à la Commission de placement et au gestionnaire Overlay. Elle effectue en outre les transactions de Rebalancing pour les catégories de placement qui ne sont pas pilotées par la gestion Overlay.

Les devoirs des gestionnaires de portefeuille sont définis dans le contrat de gestion de fortune séparé daté du 06.12.2001. Il s'agit ici en particulier de l'établissement du rapport mensuel pour les placements de base ainsi que l'information de la Commission de placement sur les résultats atteints, les attentes des marchés et les événements extraordinaires concernant les placements de base.

Les placements traditionnels concernent exclusivement des droits de la Fondation de placement Swisscanto et des fonds de Swisscanto Asset Management SA.

L'Overlay Management concerne les placements tels que Futures boursiers, les opérations hors bourse sur devises ainsi que les intérêts Swap.

Objectif fixé et calcul de la réserve de fluctuation des cours

Objectif fixé concernant la réserve pour fluctuation des cours	31.12.2011 en CHF	31.12.2010 en CHF
Total des placements de capitaux	4 183 164 233	4 255 013 400
10,3% de ce total selon le règlement de placement	430 865 916	438 266 380

Réserve de fluctuation des cours	2011 en CHF	2010 en CHF
Réserve de fluctuation des cours au 1.1.	173 872 299	170 081 463
Dissolution en faveur/Constitution à la charge du compte d'exploitation	-61 185 525	3 790 836
Réserve de fluctuation des cours au 31.12.	112 686 774	173 872 299
Objectif fixé pour la réserve pour fluctuation des cours	430 865 916	438 266 380
Déficit de la réserve pour fluctuation des cours, y compris la sous-couverture	318 179 142	264 394 081

Présentation du placement de la fortune selon les catégories de placements

Stratégie de placement au 31.12.2011

	Stratégie %	Marge de fluctuation		Valeur du marché selon bilan en CHF	Engagements à effet variable des dérivés en CHF	Valeur du marché y compris les dérivés en CHF	Part en %
		Min. %	Max. %				
Liquidités stratégiques	1.0	0.0	10.0	80 878 416	39 370 319	120 248 735	2.8
Obligations suisses	43.2	35.2	51.2	1 851 541 422	-596 560	1 850 944 862	43.3
Obligations étr. en monnaie étr.	11.4	3.4	19.4	468 890 630	11 222 689	480 113 319	11.2
Obligations High Yield	6.4	5.2	7.6	269 705 335		269 705 335	6.3
Placements coll. Obligations				2 590 137 387			
Placements coll. Emprunts convertibles	6.4	5.2	7.6	267 429 196		267 429 196	6.3
Actions suisses	3.4	0.0	11.0	141 945 930	4 417 500	146 363 430	3.4
Actions étrangères	3.4	0.0	11.0	156 671 207	33 817 924	190 489 131	4.5
Actions Marchés émergents	3.4	2.2	4.6	138 547 070		138 547 070	3.2
Placements coll. Actions				437 164 206			
Immeubles suisses	11.4	10.6	12.2	506 813 643		506 813 643	11.9
Immeubles étrangers	5.0	4.6	5.4	109 071 766		109 071 766	2.6
Placements coll. Immeubles				615 885 408			
Placements coll. Hedge Funds	2.5	2.0	3.0	89 254 118		89 254 118	2.1
Placements coll. Commodities	2.5	0.0	5.0	102 415 502	-605 010	101 810 492	2.4
Total placements de capitaux	100.0			4 183 164 233		4 270 791 095	100.0
Liquidités				146 472 255			
Créances				29 870 826			
Compte de régularisation actif				57 293 892			
Placements individuels				101 875 029			
Autres actifs				335 512 002			
Somme de bilan				4 518 676 235			

La stratégie de placement concernant la catégorie Immeubles Etrangers n'est pas encore tout à fait opérationnelle resp. actuellement en attente. La stratégie de placement sera aussi

étudiée au moyen de l'Asset Liability Management, en relation avec l'examen en cours de l'organisation actuarielle.

Analyse des catégories du portefeuille selon art. 55 OPP2

Article	Catégorie	Valeur en CHF	Engagements à effet variable des dérivés en CHF	Valeur déterminante selon art. 55 OPP2	en % de la fortune totale	Limites OPP2
	Créances des capitaux immobilisés, y.c. liquidités					
	Autres créances des capitaux immobilisés	2 904 656 893	49 996 448	2 954 653 341	64.1	100.0%
55a	Titres de gage immobilier et cédules hypothécaires	0		0	0.0	50.0%
55b	Actions	437 159 992	38 235 424	475 395 416	10.3	50.0%
55c	Immeubles	615 885 409		615 885 409	13.4	30.0%
55d	Placements alternatifs	459 098 912	-605 010	458 493 902	10.0	15.0%
55d	Placements individuels	101 875 029		101 875 029	2.2	15.0%
	Portefeuilles mixtes LPP	101 875 029				
	Total des actifs selon bilan	4 518 676 235		4 606 303 097	100.0	
55e	Positions en monnaies étrangères sans garantie	1 022 856 033	44 269 550	1 067 125 582	23.5	30.0%

Explications du résultat net du placement de la fortune

Les revenus de la fortune sont couramment soumis au Contrôler d'investissement et comparés avec la performance du Benchmark. Le calcul de la performance s'effectue selon la

méthode TWR (Time-Weighted Return) et conformément à la systématique de la stratégie de placement représentée.

Les valeurs de performance suivantes sont déterminées de cette manière:

	2011		2010
	CHF	Performance %	CHF
Liquidités stratégiques	64 560	n/a	68 750
Obligations suisses CHF	111 097 251	6.4	60 909 875
Obligations étrangères en monnaies étrangères	13 146 042	5.7	-12 729 008
Obligations High Yield	-453 452	-0.4	34 020 695
Emprunts convertibles étrangers en monnaies étrangères	-22 125 716	-10.0	-25 024 666
Actions suisses	-8 614 306	-8.2	2 802 632
Actions étrangères (sans Marchés émergents)	-31 454 745	-7.9	-12 292 608
Actions Marchés émergents	-33 287 505	-23.5	6 176 057
Immeubles suisses	25 748 623	5.6	22 991 894
Immeubles étrangers	-11 506 545	-9.8	8 342 651
Hedge Funds	-3 766 582	-4.0	2 899 601
Commodities	-1 183 067	-1.9	9 884 396
Opérations à terme sur devises	-4 358 049	n/a	-1 622 612
Total placements	33 306 510	0.71	96 427 657

	2011 en CHF	2010 en CHF
Produit des intérêts des liquidités	75 703	183 041
Produit des intérêts des créances	570 229	628 202
Charges d'intérêts pour engagements	-1 769 706	-1 690 037
Charges d'intérêts pour réserves de contributions de l'employeur	-391 818	-391 391
Total produit autres actifs et engagements	-1 515 593	-1 270 186
Frais de gestion de fortune	-1 346 938	-1 419 612
Résultat net des placements	30 443 979	93 737 859

	2011 en CHF	2010 en CHF
Produit de la gestion Overlay*		
Conduite tactique des classes de placement	-22 908 462	-12 984 188
Rebalancing	6 790 253	3 403 581

* indiqué net (sans frais) dès 2011

Les frais de gestion de la fortune pour les placements collectifs sont directement débités dans les groupes de placement par le fournisseur.

Les commissions versées à la Fondation pour ses placements sont inclus dans les rendements de la fortune de chaque groupe de placement.

Instruments dérivés courants (ouverts)

Dans sa séance du 16.4.2008, le Conseil de fondation a décidé de mettre en œuvre une gestion Overlay. Le but d'un mandat Overlay est d'une part la gestion tactique des placements à l'intérieur de la marge de fluctuation des cours, d'autre part la réalisation des transactions de Rebalancing au moyen d'instruments dérivés dans les catégories de placement où de tels instruments existent.

Actuellement, les catégories de placement suivantes sont conduites avec une gestion Overlay: Obligations suisses,

Obligations étrangères, Actions suisses, Actions étrangères sans marchés émergents et Commodities.

Le contrat prévoit l'utilisation des instruments dérivés suivants: Indice Actions Futures, Indice Commodity Futures (Cash Settling), Bond Futures, SWAPS d'intérêts CHF et EUR avec une durée restante maximale de 15 ans, affaires de devises à terme en monnaie AUD, CAD, GBP, HKD, JPY, SGD, et USD.

Opérations à terme sur devises

Pour chaque transaction Future ou Swap en monnaie étrangère, une opération à terme sur devises est conclue simultanément pour un montant égal au nominal du contrat de la monnaie respective. Les opérations à terme sur devises ont été couvertes en tout temps et en totalité par les placements de base.

Au 31.12.2011, les opérations suivantes subsistent, avec une valeur marchande de CHF 130'601 (année précédente: CHF -1'166'839):

Opérations à terme sur devises	Valeur marchande en CHF	Exposition économique en CHF	Exposition en CHF (OPP2)*
	130 601	130 601	39 370 319

* Exigences de liquidités selon OPP2

La valeur marchande des opérations à terme sur devises figure au bilan sous la rubrique «Liquidités stratégiques».

Instruments dérivés courants (ouverts): Futures

Les contrats Futures suivants, couverts en tout temps par les placements de base, subsistent au 31.12.2011:

Futures	Valeur marchande en CHF	Exposition économique en CHF	Exposition en CHF (OPP2)*
Obligations suisses	0	-590 320	-596 560
Obligations étrangères en monnaies étrangères	0	11 086 545	11 222 689
Actions suisses	0	4 259 250	4 417 500
Actions étrangères	0	33 488 917	33 817 924
Commodities	0	-598 230	-605 010
Total	0	47 646 162	48 256 543

* Exigences de liquidités selon OPP2

Instrumentes dérivés courants (ouverts):

Swaps d'intérêts

Dans la conduite tactique des Obligations Suisse, on met en place selon le volume, soit un Swap d'intérêts avec durée résiduelle maximale de 15 ans, soit des CONF-Futures.

La valeur nominale des Swaps est toujours entièrement couverte par la valeur des placements de base.

Swaps d'intérêts	Valeur marchande en CHF	Valeur nominale	Exposition en CHF (OPP2)*
	-2 034 271	-49 000 000	0
Total	-2 034 271	-49 000 000	0

* Exigences de liquidités selon OPP2

Explications relatives à la réserve de contributions de l'employeur

Réserve de contributions de l'employeur	2011 in CHF	2010 in CHF
Etat au début de la période	83 015 960	69 841 526
Apports aux réserves de contributions de l'employeur	14 379 921	17 826 463
Apports de nouveaux contrats	658 219	237 921
Prestations résultant de résiliations de contrats	-2 448 469	-747 151
Utilisation pour le paiement des primes	-8 542 444	-4 251 025
Utilisation pour primes uniques	-618 527	-283 166
Intérêt	415 945	391 391
Etat à la fin de la période	86 860 603	83 015 960

Les réserves de contributions de l'employeur ont été rémunérées avec un intérêt de 0,5%, comme pour l'année précédente.

Explications relatives à d'autres postes du bilan et du compte d'exploitation

Explications relatives aux créances	31.12.2011 en CHF	31.12.2010 en CHF
Primes dues	28 330 328	27 686 100
Impôt anticipé	1 382 284	1 361 926
Avoir d'assurance	0	50 837 372
Autres créances	158 213	44 704
	29 870 826	79 930 103

Explications relatives au compte actif de régularisation	31.12.2011 en CHF	31.12.2010 en CHF
Prestations payées d'avance	46 851 214	120 562 897
Produits de l'indemnité de distribution	4 642 678	4 694 290
Participation aux excédents	5 800 000	0
Autres comptes de régularisation	0	14 000
	57 293 892	125 271 187

Explications relatives au compte de régularisation passif	31.12.2011 en CHF	31.12.2010 en CHF
Prestations d'entrée en suspens	37 705 374	40 750 209
Primes payées d'avance	20 855 722	19 934 148
Intérêts débiteurs	100 000	100 000
Charges de l'indemnité de distribution	3 800 000	3 400 000
Frais de courtage	2 800 000	2 800 000
Frais pour l'administration des placements	407 428	473 694
Autres comptes de régularisation	240 688	314 700
	65 909 212	67 772 751

Explications relatives aux produits d'assurance	2011 en CHF	2010 en CHF
Prestations d'assurance	83 932 580	78 341 025
Excédent du résultat d'assurance	8 266 055	9 595 990
Excédent du résultat des frais	1 602 002	13 658 145
	93 800 637	101 595 160

Conformément au règlement de prévoyance, les excédents seront portés au crédit de la fortune du pool et seront affectés à la création d'une réserve de fluctuation de valeurs.

Explications relatives aux charges d'assurance	2011 en CHF	2010 en CHF
Prime de risque	84 634 591	88 177 216
Prime de risque/renchérissement	3 716 675	3 733 137
Cotisations au fonds de garantie	1 700 477	2 138 016
Rachat risque de longévité	11 128 348	10 515 394
Prime pour frais de gestion	19 670 508	27 122 932
	120 850 599	131 686 695

Explications relatives aux charges d'administration	2011 en CHF	2010 en CHF
Indemnités de distribution	10 466 792	10 429 338
Courtages	2 649 295	2 781 678
Organe de contrôle, expert, surveillance	249 173	185 132
Autres frais d'administration	496 177	366 981
	13 861 436	13 763 129

Exigences de l'autorité de surveillance

Information concernant les règles en vigueur relatives aux rétrocessions

Le placement de la fortune des Fondations Swisscanto s'effectue d'une part selon un contrat de collaboration avec Swisscanto Fondation de placement, et d'autre part selon un contrat de placement de fonds avec Swisscanto Asset Mana-

gement SA ainsi que le contrat de gérance de fortune avec la Banque Cantonale de Zurich pour Overlay-Mangement.

Les trois partenaires confirment tous par écrit qu'ils ne reçoivent aucune rétrocession de tiers dans le cadre des relations contractuelles susmentionnées.

Information concernant la réglementation en vigueur pour les excédents

La Fondation a droit aux parts d'excédents attribués dans le cadre du contrat d'assurance collective avec Helvetia.

Pour l'exercice 2011, ces parts ont atteint la somme de CHF 9'868'056 (année précédente: CHF 23'254'135). Conformément au règlement, ce montant est utilisé pour soutenir le degré de couverture.

Autres informations relatives à la situation financière

Procédures juridiques courantes

Sur la base de l'état actuel des procédures juridiques courantes, nous ne supposons pas que d'autres frais de procédures puissent encore être engendrés pour la Fondation.

Événements survenus après la clôture du bilan

Il n'y a aucun événement connu après la clôture du bilan, qui aurait exercé une influence sur le résultat annuel.



Rapport de l'organe de contrôle
au Conseil de fondation de
Swisscanto Fondation collective des Banques Cantonales
Bâle

En notre qualité d'organe de contrôle, nous avons vérifié la légalité des comptes annuels (bilan, compte d'exploitation et annexe), de la gestion et des placements ainsi que des comptes de vieillesse de Swisscanto Fondation collective des Banques Cantonales pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2011.

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels, de la gestion et des placements ainsi que des comptes de vieillesse incombe au conseil de fondation, alors que notre mission consiste à les vérifier et à émettre une appréciation les concernant. Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément et d'indépendance.

Notre révision a été effectuée selon les Normes d'audit suisses. Ces normes requièrent de planifier et de réaliser la vérification de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes annuels puissent être constatées avec une assurance raisonnable. Nous avons révisé les postes des comptes annuels et les indications fournies dans ceux-ci en procédant à des analyses et à des examens par sondages. En outre, nous avons apprécié la manière dont ont été appliquées les règles relatives à la comptabilité, à l'établissement des comptes annuels, aux placements et aux principales décisions en matière d'évaluation, ainsi que la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. La vérification de la gestion consiste à constater si les dispositions légales et réglementaires concernant l'organisation, l'administration, le prélèvement des cotisations et le versement des prestations ainsi que les prescriptions relatives au principe de loyauté dans la gestion de fortune sont respectées. Nous estimons que notre révision constitue une base suffisante pour former notre opinion.

Selon notre appréciation, les comptes annuels, la gestion et les placements ainsi que les comptes de vieillesse sont conformes à la loi suisse, à l'acte de fondation et aux règlements.

Nous recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

PricewaterhouseCoopers SA

Roland Sauter
Expert-réviseur
Réviseur responsable

Matthias Sutter
Expert-réviseur

Basel, le 26 mars 2012

Annexe:

- Comptes annuels (bilan, compte d'exploitation et annexe) en allemand

Pour de plus amples renseignements, prière de s'adresser à:
Swisscanto Fondation collective des Banques Cantonales
St. Alban-Anlage 26
Case postale 3855
4002 Bâle
Téléphone 058 280 26 66
Fax 058 280 29 77
fondationcollective@swisscanto.ch
www.swisscanto.ch

Informations complémentaires sur

www.swisscanto.ch



Editeur:
Swisscanto Fondation collective des Banques Cantonales
St. Alban-Anlage 26
4002 Bâle

